



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

LGV

Question écrite n° 41898

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse. Après une fronde impressionnante, le Gouvernement a annoncé suspendre son projet d'écotaxe poids-lourds. Or il avait indiqué pouvoir certifier l'arrivée du TGV à Toulouse en 2024 grâce à l'abondement de cette écotaxe au budget de l'Agence de financement des infrastructures de transport. De fait, la suspension de l'écotaxe semble entraîner mécaniquement la suspension du projet de LGV Bordeaux-Toulouse. En conséquence, il lui demande de rassurer les Toulousains en expliquant quel financement alternatif sera mobilisé pour garantir la mise en service de la LGV Bordeaux-Toulouse en 2024, conformément à ses annonces de la fin du mois d'octobre 2013.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41898

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11549

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)